

L'andoise

À la une

Vol. 15, n° 6, Septembre 2011

Fonds du Bas-Saint-Laurent pour les arts et les lettres-Invitation à des rencontres d'information

Le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent tiendra en septembre des séances d'information à plusieurs endroits du territoire afin de présenter les modalités d'inscription au Fonds du Bas-Saint-Laurent pour les arts et les lettres – Volet 1. Ce Fonds s'adresse principalement aux artistes et aux écrivains professionnels de la relève de moins de 35 ans ainsi qu'à ceux ayant 10 ans ou moins de pratique. Il vise notamment à soutenir la réalisation ou la diffusion de premières œuvres de création, à favoriser des projets artistiques en partenariat avec la collectivité, à sensibiliser les publics et à stimuler l'émergence de la relève artistique dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Vous répondez à ces critères et vous avez un projet de création et/ou de diffusion? Vous pourriez être admissible à une bourse provenant du Fonds. Pour en savoir plus sur ce programme et éventuellement poser vos questions, le Conseil de la culture vous propose de participer à l'une ou l'autre des rencontres d'information suivantes :

- ◆ **Matane**, le mardi 13 septembre, à Espace F, 520 avenue Saint-Jérôme, à 17h ;
- ◆ **Rimouski**, le mercredi 14 septembre, au Conseil de la culture, 88 St-Germain Ouest, à 17h ;
- ◆ **Rivière-du-Loup**, le jeudi 15 septembre, à la Maison de la culture, 67 rue du Rocher, à 17h.

Inscription auprès de **Myriam Brisson** par courriel info@crbsl.org ou par téléphone au 418 722-6246 poste 21. Pour les artistes qui ne pourront pas participer à ces rencontres, il est possible d'obtenir de l'information en communiquant directement par téléphone avec **Marianne Coineau**, au Conseil de la culture. Composez dans ce cas le 418 722-6246 poste 26. Veuillez par ailleurs noter que le programme et le formulaire d'inscription sont disponibles sur le site du CALQ www.calq.gouv.qc.ca/regions/01prog_artistes.htm ou sur celui de la CRÉBSL www.crebsl.org/programmes_daide_financiere/?id=fonds_releve_artistique-description-2009-2010&a=2009. Les demandes d'aide financière doivent être déposées au bureau de la CRÉ du Bas-Saint-Laurent au plus tard le 24 octobre à 16 h 30.

Les soirées de réseautage



Le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent vous propose une activité de réseautage, originale et inédite, axée autour du partage d'expérience et de l'échange informel. Organisée dans un cadre convivial et invitant, cette activité prendra la forme d'un souper en tête à tête où vous pourrez, artiste ou travailleur culturel de la relève, dialoguer librement avec l'un de vos pairs et collègues d'expérience; votre « mentor d'un soir » sera invité à partager avec vous ses expériences et anecdotes, à vous prodiguer des conseils avisés, à discuter des réalités du milieu, à vous livrer généreusement les quelques trucs et ficelles du métier. Bref, cette soirée se veut être un moment riche et stimulant, propre à enrichir les réflexions de l'ensemble des convives sur leurs pratiques.

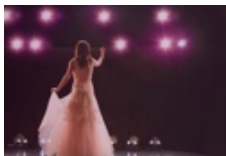
Dites-nous qui vous souhaiteriez rencontrer et le Conseil de la culture se fera l'entremetteur en mettant son réseau à votre service! Une première soirée sera organisée cet automne, à Rimouski. Pour le moment, le choix du restaurant-hôte et la date de l'activité sont à confirmer. Si le bilan de cette première expérience s'avère positif, une autre soirée suivra durant l'hiver à Rivière-du-Loup ou à Matane. Chaque soirée mettra en scène 8 artistes/travailleurs culturels de la relève et 8 professionnels chevronnés. Communiquez avec **Marianne Coineau**, 418 722-6246 poste 26 ou marianne.coineau@crbsl.org.

Dans ce numéro

À la une	1	Service de développement professionnel	7
Actualités	2	Appels de dossiers	8
Nos membres se distinguent	6	Aides financières	9
Secteurs et territoires	4	Nous y étions	9


CONSEIL DE
LA CULTURE
DU BAS-SAINT-LAURENT

Un réseau créateur



Actualités

Programme de conférences Web

À l'automne 2011, le réseau **Les Arts et la Ville** lance un programme de conférences Web thématiques sur le développement culturel. À la fois interactives et conviviales, ces activités de formation en ligne offrent aux intervenants du milieu culturel et municipal un accès à un perfectionnement professionnel sans les obstacles générés par l'éloignement géographique.

Première conférence : *Le financement privé de la culture*

Partenariats productifs et profitables : penser « privé » pour prospérer, par **Maurice Forget**, avocat d'affaires.

- Date : Mercredi 21 septembre 2011, à 14 h.
- Durée : 60 minutes, qui seront suivies d'une période de questions de 20 minutes.
- Tarifs : 30 \$ (membres du réseau Les Arts et la Ville) 50 \$ (non-membres).
- Fin de la période d'inscription : 16 septembre à 16h.

Pour vous inscrire en ligne www.arts-ville.org/activites/, ou pour plus d'information, communiquez avec Myriam Van Neste au 418 691-7480.

Journée / Atelier de formation en médiation culturelle, L'art de s'outiller pour être un médiateur

Les artistes de la relève et les nouveaux acteurs en médiation culturelle sont invités à s'inscrire à cet atelier d'une journée avec la formatrice **Rhodnie Désir**. La 1^{ère} partie de la formation offrira un aperçu des outils de gestion et de communication reliés aux fonctions de médiation, alors que la 2^e partie s'attardera au travail en milieu jeunesse et interculturel. Le jeudi 20 octobre, de 9 h 30 à 16 h 30. Le coût est de 50 \$.



Pour plus d'information, consultez le : <http://mediationculturelle.culturepourtous.ca/>-Culture pour tous-514 864-7918

La ministre Christine St-Pierre annonce 200 000 \$ pour les lieux de diffusion émergents en région

De passage au Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue, la ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Mme **Christine St-Pierre**, a profité de l'occasion pour annoncer qu'une aide financière de 200 000 \$ a été allouée à la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) pour lancer un projet pilote de soutien aux équipements destinés aux lieux de diffusion émergents en région.

« Ces lieux de diffusion contribuent de façon significative au développement de la relève musicale québécoise et à la diffusion de la musique émergente auprès des citoyens des régions du Québec. Les sommes annoncées aujourd'hui permettront d'assurer une offre musicale diversifiée à l'extérieur de Montréal. D'ailleurs, je tiens à souligner l'apport exceptionnel de M. Sandy Boutin qui est l'initiateur du projet », a souligné la ministre St-Pierre.

Ces lieux alternatifs accueillent de nombreux artistes de la relève qui proposent généralement une musique alternative, métissée et originale. Ils présentent tant des artistes en tournée que des artistes locaux. En 2009, près de 750 représentations ont été présentées dans ces lieux par des artistes en musique émergente, hors des grands centres. Ces représentations ont attiré plus de 50 000 spectateurs, essentiellement issus du jeune public.

Ce projet pilote sera géré par la SODEC, appuyée par un comité composé de partenaires du milieu qui ont une connaissance approfondie des circuits de diffusion en musique émergente. La priorité sera accordée à l'acquisition d'équipements de sonorisation.

Rappelons que l'aide financière du gouvernement du Québec accordée au Festival de musique émergente en Abitibi-Témiscamingue s'élève à 100 000 \$

et se détaille comme suit : 50 000 \$ provenant du MCCCCF, 25 000 \$ provenant du ministère du Tourisme en vertu du programme de soutien au développement et à la promotion touristiques, volet Aide financière aux festivals, volet Aide financière aux festivals et aux événements touristiques, et 25 000 \$ provenant de la SODEC en vertu du programme d'aide à la diffusion en variétés.

Source : Valérie Rodrigue-418 380-2310

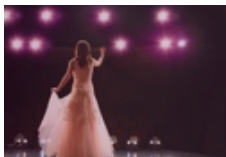
Des modifications importantes sont apportées au programme de subvention au fonctionnement du CALQ



Elles entrent en vigueur dès l'inscription de 2012 et comportent des modifications importantes quant à la durée du soutien, aux conditions d'admissibilité, aux années d'inscription, à la date de diffusion du programme, ainsi qu'à la date limite d'inscription. À compter de 2012, les modifications suivantes seront mises en application uniquement pour le soutien au fonctionnement :

1. La durée du soutien au fonctionnement sera d'une durée de deux ans ou de quatre ans ;
2. Des conditions d'admissibilité au programme de fonctionnement adaptées en fonction de la durée du soutien ;
3. Années d'inscription au programme de fonctionnement selon les secteurs artistiques à compter de 2012 ;
4. Diffusion des documents relatifs au programme et date limite d'inscription.

Pour plus de détail, consultez le www.calq.gouv.qc.ca.



Actualités

l'INRS publie un rapport de recherche sur le secteur des arts visuels au Canada

Guy Bellavance, professeur au centre Urbanisation Culture Société de l'INRS et titulaire de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture, vient de publier un rapport de recherche intitulé *Le secteur des arts visuels au Canada : Synthèse et analyse critique de la documentation récente*. Le professeur rappelle que le rapport de recherche, commandité par l'Alliance pour les arts visuels et financé par le Conseil des arts du Canada, vise avant tout à produire un bilan des connaissances sur le secteur culturel au-delà d'un bilan sur le secteur des arts visuels proprement dit. Pour lire le rapport de recherche, consultez le www.uacs.inrs.ca/actualites/nouveau-rapport-de-recherche-2011-aout

Notons que monsieur Bellavance sera au nombre des invités du colloque La participation culturelle en mutation qu'organisent Culture Montréal et Culture pour tous les 3 et 4 octobre prochains.

Artistes en arts visuels : voici l'occasion de contribuer concrètement à l'amélioration de vos conditions de vie et de travail!

Le 16 août dernier débutait l'*Étude auprès des artistes québécois en arts visuels*. Celle-ci permet de dresser le profil professionnel et de décrire les conditions de vie et de travail des artistes en arts visuels du Québec. La plupart d'entre vous sont sollicités pour participer à cette étude, le **Regroupement des Artistes en Arts visuels du Québec** (RAAV) vous incite fortement à y répondre.

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'un programme d'études sur les professions artistiques mis de l'avant par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et auquel se sont associés le Conseil des arts et des lettres du Québec, la Société de développement des entreprises cul-

turelles et le Conseil québécois des ressources humaines en culture. L'Observatoire de la culture et des communications de Statistique Québec a été mandaté par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine pour réaliser les études. Le questionnaire a été préparé par Statistique Québec en collaboration avec le RAAV et les partenaires financiers de l'étude.

Les données, qui seront publiées en 2012, permettront de dresser le portrait le plus juste et le plus à jour possible de la situation vécue par les artistes en arts visuels et ainsi mieux saisir leur importance dans la créativité québécoise.

374 \$ par personne ce sont les dépenses (\$) par habitant au Québec au titre de la culture

Si l'on examine les dépenses par habitant, les dépenses au titre de la culture par tous les niveaux de gouvernement étaient de 296 \$ par Canadien en 2008-2009. Voici les dépenses par personne de tous les niveaux de gouvernement dans les provinces en ordre décroissant :

- Québec (374 \$ par personne)
- Île-du-P.-Édouard (306 \$)
- Saskatchewan (281 \$)
- Ontario (271 \$)
- Terre-Neuve-Labrador (263 \$)
- Nouvelle-Écosse (262 \$)
- Alberta (248 \$)
- Manitoba (242 \$)
- Nouveau-Brunswick (221 \$)
- Colombie-Britannique (211 \$)

Source : www.hillstrategies.com - www.surlesarts.com



Le droit d'auteur : comment le faire respecter?

Pour enregistrer une œuvre et en obtenir légalement le droit d'auteur, il y a quelques étapes à suivre :



1. Où ?

Le Bureau du droit d'auteur est l'organisme à lequel il faut s'adresser afin d'obtenir un certificat d'enregistrement gouvernemental.

2. Quand ?

Idéalement, la demande de certificat d'enregistrement doit être faite dès la création de l'œuvre, avant sa publication.

3. Qui ?

Aux yeux de la loi, le droit d'auteur peut être détenu par un individu ou par une société.

4. Quoi ?

Les catégories couvertes par le droit d'auteur et admissibles à une demande d'enregistrement sont, comme mentionner ci-haut, les œuvres littéraires, dramatiques, musicales ou artistiques (incluant les programmes informatiques) ainsi que les enregistrements sonores, les prestations et les signaux de communication. Le créateur doit donc déterminer dans quelle catégorie se trouve son œuvre et vérifier son admissibilité.

5. Combien?

Lors du dépôt d'une demande d'enregistrement, une taxe d'enregistrement est automatiquement facturée au demandeur.

6. Comment ?

Lorsque les informations nécessaires sont rassemblées, le créateur a la possibilité de transmettre sa demande par voie électronique ou encore par courrier.

Pour plus d'information; visitez le : www.ic.gc.ca/eic/site/cipointernet-interne/topic.nsf/fra/h_wr02281.html

Secteurs et territoires

MUSÉOLOGIE ET PATRIMOINE

Fondation du Réseau muséal du Bas-Saint-Laurent

Il y a bientôt deux ans, le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent réunissait plusieurs intervenants en muséologie et patrimoine de la région afin de réfléchir à un éventuel regroupement des institutions muséales. Un comité est alors formé et un forum est organisé en mai 2010. Depuis, le conseil d'administration provisoire travaille à la constitution d'un réseau et tenait, le 9 septembre 2011, l'assemblée de fondation du Réseau muséal du Bas-Saint-Laurent.



À l'avant : Luc St-Amand, Catherine Gélinas, Josyka Levesque. À l'arrière : Pierre Landry, Jean-Noël Barriault, Yves Sévigny, Samuel Moreau

Près d'une trentaine de personnes y ont assisté dont des représentants d'institutions muséales ainsi que des agents culturels des MRC, des représentants du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine et du Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent.

Le Réseau muséal a pour mission de regrouper les institutions muséales (musée, lieu d'interprétation et centre d'exposition) de la région du Bas-Saint-Laurent, de défendre et promouvoir les intérêts des membres du regroupement et de favoriser le développement culturel, économique et social de la muséologie et du patrimoine.

Dix-neuf (19) musées et lieux d'interprétation du Bas-Saint-Laurent sont maintenant réunis au sein du Réseau :

- Aster / Vulgarisation et loisirs scientifiques à Saint-Louis-du-Ha!Ha!
- Centre d'art de Kamouraska
- Fort Ingall à Cabano
- Grange à dîme de Sainte-Flavie
- Grange Adolphe-Gagnon à Saint-Fabien
- Manoir Fraser à Rivière-du-Loup
- Maison Chapais à Saint-Denis-De La Bouteillerie
- Maison Souvenance à Rimouski
- Musée des Sœurs du Saint-Rosaire à Rimouski
- Musée du Bas-Saint-Laurent à Rivière-du-Loup
- Musée François-Pilote à La Pocatière
- Musée régional de Kamouraska
- Musée régional de Rimouski
- Parc de l'aventure basque en Amérique à Trois-Pistoles
- Site historique de la Maison Lamontagne à Rimouski
- Site historique maritime de la Pointe-au-Père à Rimouski
- Site historique Matamajaw à Causapsal
- Vieille gare de Rivière-Bleue
- Wagon Lynnewood à Amqui

L'assemblée a adopté les règlements généraux et a discuté de la consolidation de l'organisme et de son développement, de la promotion des membres, du partage d'informations et de projets de développement.

Les membres ont élu le premier conseil d'administration composé de :

- Président : Pierre Landry (Musée du Bas-Saint-Laurent)
- Vice-Président : Luc St-Amand (Maison Chapais)
- Secrétaire-trésorier: Samuel Moreau (Fort Ingall)

Administratrices et administrateurs :

- Catherine Gélinas (Site historique de la Maison Lamontagne)
- Josyka Levesque (Musée régional de Rimouski)
- Jean-Noël Barriault (Site historique Matamajaw)
- Yves Sévigny (Musée régional de Kamouraska)

Le conseil d'administration se mettra bientôt au travail afin d'élaborer un plan d'action pour la première année d'activités du Réseau muséal du Bas-Saint-Laurent et sera soutenu en cela par le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent.

Source : Martine Lemieux-418 722-6246

ARTS VISUELS

La Galerie d'art de Matane annonce l'entrée en fonction de sa nouvelle directrice générale

À la suite du départ de madame **Chantal Poirier** après cinq années de loyaux services, le comité de sélection formé par le conseil d'administration de la GAM a retenu la candidature de madame **Lucie Marchand**. Artiste professionnelle dotée d'une formation en arts auprès des Universités Laval et Concordia, Lucie Marchand a œuvré depuis plusieurs années auprès d'organismes artistiques québécois.



Source : Lucie Marchand-418 566-6687

Secteurs et territoires (suite)

ARTS DE LA SCÈNE

Le Camp musical de Saint-Alexandre

Il en a fallu des heures de répétition durant la semaine, des heures d'écriture de partitions musicales afin d'harmoniser chansons et rythmes disco du Boogie Wonder Band à l'accompagnement de l'orchestre symphonique du **Camp musical St-Alexandre**. Mais quel résultat! Probablement le spectacle de l'été dans la région. Cette grande symbiose représentait une expérience qui n'a pas de commune mesure quand on imagine l'amalgame entre musique symphonique et disco. Les arrangements étaient réalisés par un collectif comprenant le violoncelliste **Vincent Bélanger**, le guitariste **Luc Grandisson**, **Benoît Fortier**, **Patrick Sobczak**, **Isabelle Dussault**, **Antoine Binette-Mercier** et **Mathieu Rivest**. Les spectateurs présents ont goûté chaque instant de ce grand spectacle.

Source : Hugues Albert-Info dimanche

Festi Jazz 2011 : Mission accomplie! Une 26^e édition réussie, sous le signe de la synergie!

Le **Festi Jazz international de Rimouski** vient de terminer sa 26^e édition avec le sentiment du devoir bien accompli. Toute la synergie ressentie avec la population, les partenaires et l'équipe avant et pendant l'événement fait aujourd'hui du plus sympathique des festivals de jazz, un succès à partager.

Après certaines restructurations et plusieurs semaines d'efforts soutenus, le conseil d'administration du Festi Jazz ainsi que l'équipe retiennent de cette 26^e édition la collaboration particulière de tout le milieu ainsi qu'un nouvel envol pour le jazz, brillamment véhiculé avec toute la belle relève en région et ailleurs au Québec. Un intérêt grandissant pour le jazz ainsi que des retombées importantes justifient am-

plement et toujours la tenue d'un tel événement.

Enfin, le virage amorcé il y a quelques années concernant la programmation permet aujourd'hui d'en récolter les fruits, de rendre plus accessible ce genre musical ainsi que de voir de nouveaux amateurs de jazz au festival. Le plus sympathique des petits festivals de jazz a pris tout son sens cette année. La fierté et la solidarité étaient bel et bien palpables.

Quant au bilan financier, le Festi Jazz a bien fait ses devoirs et est optimiste pour l'atteinte de ses prévisions. Les chiffres officiels seront connus dans quelques semaines.

Source : Diane Rioux-418 724-7844

LIVRE ET LITTÉRATURE

Le CLAC lance la 5e édition de L'Écorce fabuleuse!

Le Carrefour de la littérature, des arts et de la culture (CLAC) est fier d'annoncer le lancement du concours de textes de fiction du Bas-Saint-Laurent: **L'Écorce fabuleuse**. Pour la cinquième année consécutive, les jeunes des écoles secondaires et des cégeps de la région participeront au plus grand concours d'écriture au Bas-Saint-Laurent!



Le CLAC s'associe aux Jardins des Métis, qui fêteront leur 50^e anniversaire d'ouverture au public en 2012, afin de proposer aux jeunes une édition sur le thème des jardins. Les jeunes courent la chance de gagner de nombreux prix dont 10 bourses d'écriture de 200 et

300 \$ pour la catégorie secondaire ainsi qu'une bourse d'étude de 1000 \$ offerte par l'Université du Québec à Rimouski pour la catégorie collégiale!

La date de tombée du concours est le jeudi 13 octobre à midi et le dévoilement des gagnants ainsi que la remise des bourses se fera le samedi 3 novembre au Salon du Livre de Rimouski. De plus, les textes lauréats seront publiés dans un cahier spécial du Mouton Noir, distribué en 10 000 exemplaires à travers le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie.

L'Écorce fabuleuse est un concours d'écriture destiné aux jeunes du secondaire et du cégep ayant pour objectif premier d'encourager les jeunes à la création littéraire en leur démontrant qu'elle peut avoir des débouchés réels. Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site Internet du CLAC www.clac-mitis.org.

Source : Cylia Themens - 418 775-2764

MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

La MRC de Rivière-du-Loup, qui vient de conclure une toute première entente culturelle d'un an avec le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF), désire vous informer de la mise en place de deux projets découlant de cette entente.

Fonds d'initiatives culturelles de la MRC de Rivière-du-Loup

Ce fonds de 15 000 \$ vise à soutenir les projets culturels novateurs et rayonnants sur le territoire de la **MRC de Rivière-du-Loup**. L'aide financière peut atteindre 80% du budget total sans dépasser 5 000 \$ par projet. Les organismes admissibles sont les municipalités, les conseils de bandes et les organismes à but non lucratif du Bas-Saint-Laurent.





Secteurs et territoires (suite)

MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

Projet de guide d'activités culturelles et artistiques pour les jeunes de la MRC de Rivière-du-Loup

Date limite : 30 septembre 2011

La MRC de Rivière-du-Loup réalise un répertoire présentant l'offre des d'activités culturelles et artistiques destinées au milieu scolaire. Ce guide a pour but de favoriser l'accès à ces activités pour les jeunes, en plus de faciliter la sélection des activités culturelles par les enseignants. Dès janvier 2012, le guide sera distribué dans les milieux éducatifs et scolaires de la MRC de Rivière-du-Loup.

Tous les organismes à but non lucratif (OBNL) dont le siège social est au Bas-Saint-Laurent et qui existe depuis 1 an au minimum sont invités à soumettre au comité de sélection leur offre d'activités culturelles.

Les activités qui seront sélectionnées dans le guide devront répondre aux critères adoptés par le comité culturel de la MRC. Ce guide intégrera de plus les organismes et les artistes déjà inscrits au Répertoire des ressources culture-éducation du programme La culture à l'école du MELS.

Pour en savoir davantage sur ces deux projets, visitez le www.riviereduloup.ca et cliquez sur l'icône Entente culturelle 2011-2012.

MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

Un répertoire culturel en ligne à Rimouski - Un nouvel outil de communication pour le milieu culturel

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Rimouski est fier de lancer officiellement son tout nouveau **Répertoire culturel** en ligne grâce à la collaboration du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre de l'Entente de développement culturel MCCC-F de la Ville de Rimouski.



Prévu au Plan d'action 2011, cet outil de communication présente des artistes, artisans, organismes et entreprises culturels du territoire rimouskiois reflétant ainsi toute la vivacité et la richesse de ce secteur.

Le répertoire culturel en ligne est à la fois un outil de consultation et d'inscription qui démontre bien le dynamisme et la diversité du milieu artistique et culturel de Rimouski. L'inscription se fait sur une base volontaire et est réservé aux artistes, artisans, organismes et entreprises culturels.

La Ville de Rimouski encourage le milieu culturel à profiter de cet outil de promotion mis à leur disposition en procédant à leur inscription eux-mêmes dans le site de la Ville. Où trouver le répertoire culturel en ligne? Pour visiter le répertoire culturel sur le site Internet de la Ville, rendez-vous au www.ville.rimouski.qc.ca / citoyens / Sports, loisirs et culture / Répertoire culturel et aller à la rencontre de celles et ceux qui composent la vitalité culturelle de Rimouski.

Pour découvrir les artistes, artisans, organismes et entreprises culturels de notre région, le répertoire culturel devient un outil incontournable à visiter régulièrement.

Source : Aline Blais - 418 724-3321
aline.blais@ville.rimouski.qc.ca

Un nouveau service d'inscription en ligne pour les activités culturelles offertes par la Ville

Le Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Rimouski est heureux d'annoncer à la population la création d'un nouveau service d'inscription en ligne pour les ateliers culturels offerts par la Ville ainsi que les activités d'animation du livre de la bibliothèque Lisette-Morin.

Comment s'inscrire? Rendez-vous au www.ville.rimouski.qc.ca, dans la section Services en ligne et cliquez sur Inscriptions aux activités de loisirs.

Source : Aline Blais - 418 724-3321
aline.blais@ville.rimouski.qc.ca

Nos membres de distinguent

Danyèle Bélanger

L'artiste peintre **Danyèle Bélanger** a reçu le titre de Présidente d'honneur et le **Prix coup de coeur** du nouveau Symposium de peinture de Pohénégamook, qui avait lieu du 12 au 14 août. Elle a reçu également le **Prix Démos** à l'Académie Internationale des beaux Arts du Québec.



Source : Danyèle Bélanger-418 859-2388



Service de développement professionnel

FORMATIONS OFFERTES PAR LE CONSEIL



Monter votre dossier d'artiste et le portfolio

- **Dates de la formation** : 23, 24 et ou 25 septembre 2011
- **Date limite d'inscription** : 12 septembre 2011
- **Lieu** : Rimouski
- **Durée** : 14 heures
- **Horaire** : 9h à 17 h
- **Coûts** : 80 \$ membres du Conseil de la culture-110 \$ non-membres
- **Nombre de places disponibles** : 6
- **Clientèle visée** : Tous les artistes et les artisans de la relève et tous les autres de toutes disciplines confondues.

Présentation d'un kiosque d'exposition

- **Date de la formation** : 1^{er} octobre 2011
- **Date limite d'inscription** : 19 septembre
- **Lieu** : Matane
- **Durée** : 7 heures
- **Horaire** : 9 h à 17 h
- **Coût** : 60 \$ membres du Conseil de la culture-90 \$ non-membres
- **Nombre de places disponibles** : 11
- **Clientèle visée** : Tous les artisans créateurs de métiers d'art.

Pour un conseil d'administration plus efficient

- **Date de la formation** : 17 octobre 2011
- **Date limite d'inscription** : 3 octobre 2011
- **Lieu** : Rimouski
- **Durée** : 7 heures
- **Horaire** : 9 h à 17 h
- **Coût** : 80 \$ membres du Conseil de la culture-110 \$ non-membres
- **Nombre de places disponibles** : 11
- **Clientèle visée** : Tous

Techniques d'organisation et d'animation de réunions

- **Date de la formation** : 18 octobre 2011
- **Date limite d'inscription** : 3 octobre 2011
- **Lieu** : Rimouski
- **Durée** : 7 heures
- **Horaire** : 9 h à 17 h
- **Coût** : 80 \$ membres du Conseil de la culture-100 \$ non-membres
- **Nombre de places disponibles** : 12
- **Clientèle visée** : Tous

Web 2.0 Débuter avec Facebook / Twitter

- **Date de la formation** : 5 novembre 2011
- **Date limite d'inscription** : 17 octobre 2011
- **Lieu** : À déterminer
- **Durée** : 6 heures
- **Horaire** : 9 h à 16 h
- **Coût** : 60 \$ membres du Conseil de la culture-90 \$ non-membres
- **Nombre de places disponibles** : 10
- **Clientèle visée** : Tous

Web 2.0 Maximiser l'utilisation de Facebook et Twitter

- **Date de la formation** : 12 novembre 2011
- **Date limite d'inscription** : 24 octobre 2011
- **Lieu** : À déterminer
- **Durée** : 6 heures
- **Horaire** : 9 h à 16 h
- **Coût** : 70 \$ membres du Conseil de la culture-100 \$ non-membres
- **Nombre de places disponibles** : 10
- **Clientèle visée** : Tous

La photographie d'évènements et spectacles

- **Date de la formation** : 7, 8 et 9 décembre 2011
- **Date limite d'inscription** : 21 novembre 2011
- **Lieu** : Rimouski
- **Durée** : 8 heures
- **Horaire** : le 7 décembre, de 19 h à 21 h, le 8 décembre, de 19 h à 20 h, le 9 décembre, de 9 h à 12 h
- **Coût** : 80 \$ membres du Conseil de la culture-110 \$ non-membres
- **Nombre de places disponibles** : 5
- **Clientèle visée** : Tous

twitter





Appels de dossiers

Materia-Centre d'artistes et de diffusion en métiers d'art

Materia lance un appel de dossiers aux artistes dans le cadre de sa programmation 2013-2014. La date de tombée : Vendredi le 30 septembre 2011



Contenu du dossier à présenter :

- Présentation de la démarche artistique ;
- Description du projet d'exposition ;
- Curriculum vitae récent (maximum 3 pages) ;
- Diapositives d'œuvres récentes (entre 5 et 10 images) et / ou ;
- Photographies numériques sur CD (fichiers JPEG) Un dossier comprenant des fichiers en haute résolution (300 dpi, 5 x 7 pouces) ; et un autre comprenant des fichiers en basse résolution (72 dpi, 1024 x 768 pixels) ;
- Tout autre document pertinent (esquisses, dvd, etc.) ;
- Une enveloppe de retour pour votre dossier, pré-affranchie.

Poster à : **Materia**, Comité de programmation, 367, boul. Charest Est, 7^e étage, Québec (Québec) Canada G1K 3H3. Noter que **Materia** préférerait recevoir votre proposition de projet par voie électronique, à l'adresse suivante : mthibeault@centremateria.com

Information : Marianne Thibeault, directrice 418 524-0354, poste 221 / Sans frais : 1-888-524-7768 mthibeault@centremateria.com

Prix du gestionnaire culturel

Date limite : 30 septembre

La Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux a annoncé la création du **Prix du gestionnaire culturel** pour reconnaître la contribution d'un gestionnaire au développement d'un organisme culturel, d'un milieu artistique, d'un nouveau marché ou de sa communauté.

Ce prix, qui souligne l'excellence d'une carrière en marketing et en management des arts, vise à promouvoir le rôle des gestionnaires dans le milieu culturel et à mieux faire reconnaître leurs accomplissements dans la société. Le prix sera doté d'une bourse de 5 000 \$ et sera remis le 1^{er} novembre 2011 lors de la soirée des Prix de Montréal pour les arts et la culture organisée par le Conseil des arts de Montréal. Tout gestionnaire du milieu des arts et des industries culturelles ayant une expérience professionnelle d'au moins 15 ans au Québec ou au Canada français est admissible. Le Prix sera attribué par un jury de pairs et les candidats doivent être proposés par une personne ou un organisme culturel qui agit à titre de parrain.

Pour renseignements, veuillez communiquer avec : **André Courchesne**, Chaire de gestion des arts Carmelle et Rémi-Marcoux, 514 340-6000 ou au : www.gestiondesarts.com/fileadmin/meda/Feuillelet_d_information_01.pdf

Cédez le passage

Jusqu'au 15 octobre 2011

Cédez le Passage diffuse un projet photographique par mois. Celui-ci doit avoir été réalisé par un photographe d'origine québécoise ou vivant au Québec, ayant peu d'expérience dans le milieu des arts professionnels. Tous les types de proposition, incluant celles à caractère social, documentaire et conceptuel, seront considérés. Ce que votre dossier doit comprendre : entre 12 et 20 images (format jpeg max 500ko chacune) constituant une série proposant un sujet ou un thème donné (les portfolios ne seront pas considérés). Une brève description du projet (max 300 mots). Un curriculum vitae permettant de vérifier votre éligibilité. Vous devez nous faire parvenir vos propositions de projet par courriel jusqu'au 15 octobre à : soumission@cedezlepassage.com. Les dossiers sont choisis par un comité de sélection variable, composé de person-

nes issues du milieu de la photographie et des arts. Le comité qui se joindra à notre équipe et se réunira en octobre pour choisir la prochaine programmation sera dévoilé sous peu.

Des candidats qui changent de cap recherchés

Pour une série documentaire télévisée destinée à Télé-Québec, en ondes à partir de 2012, **Les Productions Vic Pelletier** sont à la recherche de candidats qui vivront un deuil professionnel. Ces gens sont artisans, artistes, interprètes, réalisateurs, créateurs, éclairagistes, caméramans, etc., puis tireront leur révérence très bientôt, pour se recycler dans un autre domaine ou pour toute autre raison. Le tournage s'effectuera lors du dernier jour de travail du candidat. Un cachet symbolique est

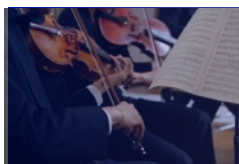


offert. Vous changez de cap, mettez fin à une pratique, ou connaissez quelqu'un dont c'est le cas? Écrivez à julieturgeon82@hotmail.com

Exposition à la Salle Desjardins-Telus

Jusqu'au 21 octobre 2011

Le **Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire de la Ville de Rimouski** prépare sa saison d'expositions 2012 pour les artistes en arts visuels du Bas Saint-Laurent. Les expositions se tiendront sur le mur côté jardin de la Salle DESJARDINS-TELUS.. Le dossier complet doit être transmis sur un CD. Pour plus de renseignements concernant cet appel de candidatures, vous pouvez consulter le site Internet www.ville.rimouski.qc.ca ou communiquer avec **Annie Perron**, au 418 724-3161 et à l'adresse suivante annie.perron@ville.rimouski.qc.ca



Aides financières

Conseil des arts
et des lettres

Québec

Le mandat

Le CALQ a pour mandat de soutenir la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature, et d'en favoriser le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger.

Artistes professionnels

La liste des programmes de bourses offerts ainsi que les dates d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante :

www.calq.gouv.qc.ca/artistes/dates.htm

Organismes artistiques

La liste des programmes de subventions offerts ainsi que les dates d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante :

www.calq.gouv.qc.ca/organismes/dates.htm

SODEC

Québec

Le mandat

Développement, production, promotion, diffusion, rayonnement, la SODEC a pour mission de soutenir les différents domaines culturels qu'elle sert par l'administration de l'aide gouvernementale destinée aux entreprises culturelles.

Domaines d'intervention

Cinéma et production télévisuelle

www.sodec.gouv.qc.ca/cinema.php#outils

Musique et variétés

www.sodec.gouv.qc.ca/disque.php#outils

Livre et édition spécialisée

www.sodec.gouv.qc.ca/livre.php#outils

Métiers d'art

www.sodec.gouv.qc.ca/metiers.php#outils



Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Le mandat

Le CAC a été créé par le gouvernement fédéral en 1957 afin de « favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'oeuvres d'art. » Pour remplir ce mandat, il offre des subventions et des services aux artistes et aux organismes artistiques professionnels canadiens dans les domaines suivants :

- arts médiatiques;
- arts visuels;
- danse;
- inter-arts;
- lettres et édition;
- musique;
- théâtre.

www.canadacouncil.ca/subventions/calendrier/



Nous y étions

- Le 2 août : Spectacle de **Mathieu Barrette** à Trois-Pistoles, *Fonds de garde-robe* ;
- Le 7 août : Vernissages *Lumières d'ici et d'ailleurs* et *Matières et mémoires*, artistes et métiers du bois.

Bienvenue aux nouveaux membres du Conseil

- **Johanne Gagnon**, arts visuels, peinture, métiers d'art, bois, Sainte-Luce ;
- **Sylvie Nadeau**, arts visuels, peinture et dessin, Mont-Joli ;
- **Louise Saint-Amand**, livre et littérature, auteur/poésie, arts visuels, peinture, Rimouski ;
- **Stéphanie Pelletier**, arts de la scène, théâtre, livre et littérature, animation littéraire, Métis-sur-mer ;
- **Philippe Daigle**, arts de la scène, musique, Rimouski ;
- **Emmanuel Guy**, métiers d'art, bois, Rimouski ;
- **Isabelle Ruest**, arts visuels, peinture, Rimouski ;
- **Lincey Ouellet**, arts visuels, peinture, sculpture, Saint-Damase.

Répertoire des membres :

www.crcbsl.org/membres

N'oubliez pas de mettre votre fiche à jour, car le Répertoire des membres est une vitrine sur les créateurs d'ici!

Le conseil d'administration

Julie Gauthier, présidente
Youri Blanchet, vice-président
Robin Doucet, trésorier
Isabelle Blouin-Gagné, administratrice
Esther Carré, administratrice
Julie Quimper, administratrice
Frédéric Lagacé, administrateur
Pierre Landry, administrateur
Franck Michel, administrateur
Catherine Gélinas, administratrice
Maurice Vaney, administrateur

Le personnel du Conseil

Ginette Lepage, directrice générale
Martine Lemieux, agente de développement
Marianne Coineau, agente de développement
Gabriel Maffolini, coordonnatrice au développement professionnel
Myriam Brisson, agente à l'information et support au développement
Sophie Lebel, comptable

Production de L'ardoise

Rédaction : L'équipe du Conseil
Saisie des textes : Myriam Brisson
Mise en page : Myriam Brisson

Adresse du Conseil

88, rue Saint-Germain Ouest, C. P. 873
Rimouski (Québec) G5L 7C9
Téléphone : 418 722-6246
Télécopieur : 418 724-2216
Courriel : info@crbsl.org

La mission fondamentale des Conseils régionaux de la culture est de rassembler et de représenter les milieux professionnels des arts et de la culture des régions, tout en assurant la promotion et la prise en compte des intérêts culturels auprès des diverses instances régionales et nationales en ayant comme objectif premier le développement des arts et de la culture.

Bonne rentrée!



CONSEIL DE
LA CULTURE
DU BAS-SAINT-LAURENT

Un réseau créateur

Le Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent
est soutenu par :

Culture,
Communications et
Condition féminine
Québec 

